



COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

23 avril 2013

Gestion des dégâts majeurs aux forêts Le DTEE met sur pied une task-force

(IVS).- Une task-force destinée à gérer des dégâts majeurs aux forêts, engendrés par des phénomènes naturels, sera opérationnelle à fin 2013. Le Service des forêts et du paysage (SFP) travaille à son élaboration. Cette démarche avait été lancée avant les intempéries de 2011/2012, qui ont nécessité de nombreux travaux pour réhabiliter et sécuriser les zones touchées. Aujourd'hui c'est chose faite ! Pour un coût de 7,6 millions de francs.

Le Département des transports, de l'équipement et de l'environnement (DTEE) met sur pied une task-force afin de gérer, avec une coordination optimale, les situations provoquées par des phénomènes tels les ouragans ou les vents violents. Son champ d'action concernera « l'après » catastrophe du point de vue métier (forestier). La gestion de la sécurité durant l'événement est du ressort d'autres instances. Parmi les tâches à coordonner à l'échelle cantonale figurent :

- la localisation et l'estimation des dégâts
- la priorisation, l'organisation des travaux à entreprendre
- l'estimation des coûts et la clarification du financement

Un groupe de spécialistes composé de collaborateurs du SFP et de gardes forestiers de triage développe à ce stade un catalogue des missions. De ce travail découleront une stratégie et des directives destinées à préciser et à affiner les bases de gestion de chaque intervention. Il s'agit de cantonaliser une démarche entreprise au niveau fédéral. La task-force sera activée en cas d'événement majeurs, mais aussi lors d'exercices pratiques de répétition et d'actualisation.

Il s'agit d'anticiper des événements majeurs comme ceux qui se sont produits fin 2011 et en avril 2012. Peu de temps après l'ouragan Joachim de décembre 2011, l'ouragan Andrea puis un violent foehn avaient occasionné des dégâts forestiers sur l'ensemble du Valais, principalement dans les régions de Martigny, de la vallée du Trient, du val de Bagnes et de l'Entremont. Quelque 100'000 m³ de bois avaient été jetés au sol, soit près des deux tiers de l'exploitation de bois annuelle.

Durant plusieurs mois, les équipes forestières ont travaillé d'arrache-pied, dans des conditions difficiles, pour sécuriser les massifs forestiers endommagés et les réhabiliter. C'est désormais chose faite. La participation du canton sous forme de subventions s'est élevée à 5,5 millions de francs.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez vous adresser à :
Olivier Guex, chef du Service des forêts et du paysage, 027 606 32 05 - 079 279 84 35,
olivier.guex@admin.vs.ch
Philipp Gerold, Kreisingenieur Waldbewirtschaftung des Kreises Oberwallis,
027 606 97 76 - 079 413 36 56, philipp.gerold@admin.vs.ch